



Fiche signalétique

The Armor All/STP Products Company

44 Old Ridgebury Road
Suite 300
Danbury, CT 06810
Tél. 1 203 205-2900

1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit : Cire liquide nettoyante ARMOR ALL^{MD} (Canada)

Intervenant responsable : The Armor All/STP Products Company
44 Old Ridgebury Road
Suite 300
Danbury, CT 06810

N° de téléphone d'information : 1 203 205-2900

N° de téléphone d'urgence :

Pour une urgence médicale, faites le 1 866 949-6465/1 303 389-1332 (en dehors des É.-U. et du Canada)

Pour une urgence en transport, faites le 1 800 424-9300 (Chemtrec)/1 703 527-3887 en dehors des É.-U. et du Canada (appel à frais virés)

Date de préparation de la FS : 06/11/2015

Utilisation et utilisation déconseillée du produit : Produit pour entretien automobile - Pour utilisation générale et professionnelle.

2. Identification des dangers

Classification SGH:

Physique :	Santé :
Non dangereux	Irritation cutanée - Catégorie 2 Irritant oculaire - Catégorie 2A Cancérogène - Catégorie 2

Éléments d'étiquetage SGH :



MISE EN GARDE!

Énoncés de danger	Expressions de précaution
Cause de l'irritation cutanée. Cause une grave irritation oculaire. Soupçonné de causer le cancer.	Prévention Se procurer des directives spéciales avant l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Bien se laver après manipulation. Porter une protection oculaire et des gants protecteurs.
Expressions de précaution (suite) Entreposage	Réaction CONTACT CUTANÉ : Laver à grande eau et au savon. En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau.
	Expressions de précaution (suite) Réaction (suite)



Fiche signalétique

The Armor All/STP Products Company

44 Old Ridgebury Road
Suite 300
Danbury, CT 06810
Tél. 1 203 205-2900

Entreposer sous verrou.

Mise aux déchets

Jeter le contenu et le contenant aux déchets conformément à la réglementation locale et nationale.

CONTACT OCULAIRE : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles cornéennes, le cas échéant, s'il est possible de le faire. Poursuivre le rinçage.

Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.
EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Consulter un médecin.

3. Composition/renseignements sur les ingrédients

Composant	N° CAS	Quantité
Ingrédients non dangereux	Mélange	85-90%
Distillats de pétrole lourds hydrotraités	64742-48-9	1 à 10 %
Kérosène	8008-20-6	1 à 5 %
Morpholine	110-91-8	< 2 %
Naphtalène	91-20-3	< 1 %

L'identité ou le pourcentage exact (concentration) de la composition constitue un secret commercial.

4. Premiers soins

Inhalation : Si des symptômes apparaissent, transporter la personne à l'extérieur. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

Contact cutané : Retirer les vêtements contaminés et les nettoyer avant de les porter de nouveau. Laver la peau exposée au savon et à l'eau. En cas d'irritation ou de rougeur cutanées, consulter un médecin.

Contact oculaire : Rincer les yeux à grande eau pendant 15 minutes. Si l'irritation ou les autres symptômes persistent, consulter un médecin.

Ingestion : Ne pas faire vomir, sauf sur indication d'un médecin ou d'un professionnel de la santé. Si la victime est consciente, lui demander de se rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin ou un centre anti-poison. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente ou somnolente.

Symptômes les plus importants : Cause une irritation oculaire et cutanée. L'inhalation du brouillard ou des vapeurs peut causer une légère irritation respiratoire et de possibles effets sur le système nerveux central, dont des étourdissements, de la somnolence, des maux de tête et des nausées. L'ingestion peut aussi causer des troubles gastro-intestinaux, dont des nausées, des vomissements et de la diarrhée ainsi que des effets sur le système nerveux central, dont des étourdissements, de la somnolence, des maux de tête et des nausées. Contient du naphtalène, soupçonné de causer le cancer.

Indication de soins médicaux et de traitements spéciaux immédiats : Il ne devrait pas être nécessaire de consulter immédiatement un médecin.

5. Mesures de lutte contre les incendies

Moyen d'extinction approprié (et inapproprié) : Utiliser une poudre chimique, du dioxyde de carbone, de la mousse ou un brouillard d'eau. Refroidir les contenants exposés aux flammes avec de l'eau.

Dangers particuliers attribuables au produit chimique : Non classé comme inflammable ou combustible, mais peu brûler en cas d'incendie. Les contenants fermés peuvent exploser s'ils sont exposés à une chaleur extrême. La



Fiche signalétique

The Armor All/STP Products Company

44 Old Ridgebury Road
Suite 300
Danbury, CT 06810
Tél. 1 203 205-2900

décomposition thermique dégage des oxydes de carbone, de la silicone et du formaldéhyde.

Équipement de protection et précautions spéciales pour les pompiers : Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive et un habit de combat complet dans les secteurs où des produits chimiques sont utilisés ou entreposés.

6. Mesures en cas de déversement accidentel

Précautions, équipement de protection individuelle et procédures d'urgence : Porter de l'équipement de protection approprié.

Précautions environnementales : Éviter le ruissellement dans les égouts pluviaux et les cours d'eau. Signaler les déversements, conformément à la réglementation locale et nationale.

Méthodes de confinement et de nettoyage : Absorber au moyen d'un matériau inerte. Recueillir dans un contenant convenable pour la mise aux déchets. Rincer le secteur à l'eau.

7. Manipulation et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec les yeux. Éviter le contact avec la peau et les vêtements. Se laver les mains avant l'utilisation. Garder hors de portée des enfants.

Conditions d'entreposage sécuritaire, y compris les incompatibilités : Entreposer sous verrou. Entreposer dans un endroit bien aéré.

8. Mesures de contrôle de l'exposition/protection personnelle

Directives en cas d'exposition :

PRODUIT CHIMIQUE	LIMITE D'EXPOSITION
Ingrédients non dangereux	Non établi
Distillats de pétrole lourds hydrotraités	Non établi
Kérosène (vapeur d'hydrocarbure totale)	200 mg/m ³ MPT ACGIH VLE (peau)
Morpholine	20 ppm MPT OSHA PEL (peau) 20 ppm MPT ACGIH VLE (peau)
Naphtalène	100 ppm MPT OSHA PEL 20 ppm MPT ACGIH VLE

Mesures de contrôle techniques : Une ventilation générale devrait convenir à une utilisation normale.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Aucune dans des conditions normales d'utilisation.

Gants : Aucune normalement nécessaire. Des gants protecteurs sont recommandés pour éviter le contact cutané.

Protection oculaire : Aucune dans des conditions normales d'utilisation. Des lunettes de protection contre les produits chimiques sont recommandées pour éviter le contact oculaire.

Autre équipement ou vêtement de protection : Aucune dans des conditions normales d'utilisation.



Fiche signalétique

The Armor All/STP Products Company

44 Old Ridgebury Road
Suite 300
Danbury, CT 06810
Tél. 1 203 205-2900

9. Propriétés chimiques et physiques

Apparence et odeur : Liquide havane pâle visqueux avec une légère odeur de solvant.

État : Liquide	Seuil olfactif : Non disponible
pH : 9,1	Densité : 1,00
Point d'ébullition initial/plage : Non déterminé	Pression de vapeur : Non déterminé
Point de fusion/de congélation : Non déterminé	Densité de vapeur : Non déterminé
Solubilité dans l'eau : Appréciable	Pourcentage de volatilité : > 90 %
Viscosité : 500 à 900 ps @ 40 ° C	Taux d'évaporation : Non déterminé
Coefficient de répartition eau/huile : Non déterminé	Contenu en COV : 14,97 %
Point d'éclair : > 200° F (> 93° C) COC	Temp. de combustion spontanée : Non déterminé
Température de décomposition : Non déterminé	Limites d'inflammabilité : LIE : Non déterminé LSE : Non déterminé
Inflammabilité (solide, gaz) : Sans objet	

10. Stabilité et réactivité

Réactivité : Habituellement non réactif

Stabilité chimique : Stable.

Possibilité de réactions dangereuses : Aucune connue.

Conditions à éviter : Aucune connue.

Matières incompatibles : Agents oxydants forts.

Produits dangereux de la décomposition : La décomposition thermique dégage des oxydes de carbone, du dioxyde de silicone et du formaldéhyde.

11. Renseignements toxicologiques

EFFETS POSSIBLES SUR LA SANTÉ :

Dangers aigus :

Inhalation : L'inhalation du brouillard ou des vapeurs peut causer une légère irritation respiratoire et de possibles effets sur le système nerveux central, dont des étourdissements, de la somnolence, des maux de tête et des nausées.

Contact cutané : Cause de l'irritation cutanée.

Contact oculaire : Cause de l'irritation oculaire.

Ingestion : L'ingestion peut aussi causer des troubles gastro-intestinaux, dont des nausées, des vomissements et de la diarrhée ainsi que des effets sur le système nerveux central, dont des étourdissements, de la somnolence, des maux de tête et des nausées.

Dangers chroniques : Aucun actuellement connu.

Inscription aux listes de carcinogénéicité : Le naphthalène est classé par le CIRC comme un cancérigène possible chez l'humain (groupe 2B). Le naphthalène est classé par le NTP comme un cancérigène raisonnablement possible chez l'humain. Aucun des autres ingrédients n'est inscrit aux listes de substances cancérigènes du CIRC, du NTP ou de l'OSHA.



Fiche signalétique

The Armor All/STP Products Company

44 Old Ridgebury Road
Suite 300
Danbury, CT 06810
Tél. 1 203 205-2900

Valeurs de toxicité aiguë :

ATE du produit:	DL50 orale : > 10 000 mg/kg DL50 cutanée : > 10 000 mg/kg CL50 par inhalation chez le rat : 762 mg/l
Ingrédients non dangereux : Distillats de pétrole lourds hydrotraités : Kérosène :	Aucune toxicité aiguë. DL50 orale chez le rat : > 5 000 mg/kg DL50 orale chez le rat : > 5 000 mg/kg DL50 cutanée chez le lapin : > 2 000 mg/kg CL50 par inhalation chez le rat : >5,28 mg/l/4 h.
Morpholine :	DL50 orale chez le rat 1 900 mg/kg DL50 dermique chez le lapin 500 mg/kg CL50 chez le rat par inhalation 24 mg/l/4 h.
Naphtalène :	DL50 orale chez le rat : 2 200-2 600 mg/kg DL50 cutanée chez le lapin > 2 000 mg/kg CL50 par inhalation chez le rat : >0,4 mg/l/4 h. (Quantité la plus élevée possible) Aucune mortalités

12. Renseignements écologiques

Écotoxicité :

Distillats de pétrole lourds hydrotraités :	LL50 : Pimephales promelas (méné à grosse tête du Nord) 8,2 mg/l/96 h. EL50 : Daphnie magna: 4,5 mg/l/48 h.
Kérosène :	EL50 : Daphnie magna: 1,4 mg/l/48 h.
Naphtalène :	CL50 Oncorhynchus gorbuscha (saumon rose) 1,4 mg/l/96

Persistance et dégradabilité :

Distillats de pétrole lourds hydrotraités :	58,6 % en 28 jours.
Kérosène :	58,6 % en 28 jours
Naphtalène :	Atteint 2 % du DBO théorique en 4 semaines

Potentiel de bioaccumulation :

Naphtalène :	De 23 à 146; ces valeurs de PBA indiquent la possibilité d'une bioconcentration dans les organismes aquatiques variant de faible à élevée.
--------------	--

Mobilité dans le sol :

Naphtalène :	Varie de modérée à faible.
--------------	----------------------------

Autres effets indésirables :

Aucune donnée disponible.

13. Considérations relatives à la mise aux déchets

Mettre aux déchets conformément à la réglementation locale, provinciale et fédérale. Mettre les contenants vides au recyclage.

14. Renseignements sur le transport

Description des matières dangereuses du MDT : Non réglementé



Fiche signalétique

The Armor All/STP Products Company

44 Old Ridgebury Road
Suite 300
Danbury, CT 06810
Tél. 1 203 205-2900

Description des matières dangereuses du TMD canadien : Non réglementé

Description des matières dangereuses IMDG : Non réglementé

15. Information sur la réglementation

États-Unis :

LISTE DE L'EPA TSCA : Tous les composants de ce produit sont inscrits sur la liste des substances chimiques du Toxic Substances Control Act (TSCA).

CERCLA, Section 103 : Ce produit a un RQ de 10 000 lb, fondé sur le RQ du naphtalène de 100 lb, moyennant une concentration maximum inférieure à 1 %. Les déversements de pétrole doivent être déclarés au National Response Center. De nombreux états ont des exigences de déclaration des déversements plus strictes. Déclarer les déversements conformément aux exigences de la réglementation fédérale, provinciale et locale.

Catégorie de danger SARA (311/312) : Aigu pour la santé, chronique pour la santé

SARA 313 : Ce produit contient les produits chimiques suivants qui sont assujettis aux exigences de déclaration de dégagement annuel en vertu du SARA Title III, Section 313 (40 CFR 372) : Naphtalène < 1 %

Canada :

Loi canadienne sur la protection de l'environnement : Tous les ingrédients sont inscrits à la LIS ou à la LES canadiennes.

La présente FS a été préparée conformément aux critères du Règlement sur les produits contrôlés (RPC); elle contient tous les renseignements exigés par le RPC.

16. Autre information

Classement NFPA (NFPA 704):

Santé : 2

Incendie : 1

Instabilité : 0

Classement HMIS:

Santé : 2*

Incendie : 1

Danger physique : 0

DATE DE LA VERSION COURANTE : 06/11/2015

SOMMAIRE DE LA RÉVISION : Nouvelle FS

DATE DE LA VERSION PRÉCÉDENTE : S. O.

LES DONNÉES FOURNIES SONT DESTINÉES UNIQUEMENT À UNE UTILISATION DANS UN CONTEXTE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL.